



Colloque international  
**Un art documentaire : enjeux esthétiques, politiques et éthiques  
(littérature, arts visuels, photographie, cinéma, théâtre)**

**Mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 juin 2015, Paris.**

La question de la pratique documentaire traverse la modernité artistique et ne cesse de l'interroger. Élément hétérogène et perturbateur, le document a souvent été utilisé, dans la représentation picturale, théâtrale ou littéraire, comme outil de remise en question de l'autonomie de l'art et de la clôture qui souvent guette la représentation. De façon plus radicale, des arts comme la photographie ou le cinéma ont érigé l'enregistrement du réel en paradigme esthétique, suivant en cela l'idée moderniste d'une vocation spécifique des médiums.

Un tel parti pris du document pose la question de la place de l'art dans une forme qui se propose comme fenêtre ouverte sur le monde. Comment concilier la transparence et l'artisticité, sans accorder pour autant le statut d'art à tout ce qui reproduit le monde visible ? Réciproquement, toute relation artistique au réel peut-elle être qualifiée de documentaire ? Cette double question amène à poser le problème de la nature et de la possibilité d'un « art documentaire ». Là se situe l'un des enjeux que le présent colloque se propose d'aborder.

Par « art documentaire », nous entendons un faisceau de pratiques qui, ayant pour objet la représentation du réel, ne cessent pour autant de s'interroger quant à leurs conditions d'artisticité et qui, tout en participant de l'autonomie moderniste, en redéfinissent cependant les contours. La philosophie de l'art, ne reconnaissant bien souvent comme proprement artistique que l'invention fictionnelle ou l'élaboration formelle, a implicitement sorti l'opération de représentation du champ artistique, et en cela écarté la possibilité d'un art documentaire. Il s'agit dès lors de remettre au centre de l'analyse un tel objet, trop longtemps négligé, et ce dans un contexte de renouvellement et d'extension des pratiques documentaires, manifeste ces quinze dernières années.

La focalisation sur la structure et les enjeux de la représentation ne doit cependant pas oblitérer les pratiques de présentation brute du document, qui se sont elles aussi multipliées, notamment dans une optique anthropologique analysée par Hal Foster dans son article « Portrait de l'artiste en ethnographe ». Dans quelle mesure un art documentaire peut-il relever d'une simple esthétique de la présentation ? Jusqu'où et à quelles fins peut-on manier les documents ? Peut-on même aller jusqu'à en fabriquer de faux ?

De telles démarches soulèvent de nombreux problèmes épistémologiques et éthiques. Faire œuvre documentaire, c'est avoir affaire à des êtres réels, des faits authentiques, que l'on ne saurait manipuler en toute impunité. S'opposent ici le plan formel de la poétique et le plan moral de la praxis. De ce point de vue, les débats ont été vifs et souvent très polémiques entre les partisans d'une pratique documentaire « restreinte » qui s'en tient à la factualité des événements, et ceux d'une pratique « élargie » qui a recours à l'invention et l'imagination,

non pas nécessairement pour s'éloigner du réel mais plutôt pour en combler les manques et les zones d'ombre. Mais peut-on pour autant faire fiction de tout ? On connaît l'impératif catégorique énoncé par Jacques Lanzmann sur la Shoah : ni archives, ni fiction, seuls les témoignages et les mises en situation. Même si toutes les fictions ne se valent pas et qu'il importe d'en distinguer différents régimes, demeure néanmoins la question d'une part « infictionable » du réel, au nom de l'exigence à la fois morale et épistémologique du respect de la vérité.

À cela on pourra objecter que toute représentation du réel, aussi neutre et objective soit-elle, s'adosse toujours à une ontologie, une épistémologie et une méthodologie, au moins implicites, qui mettent en jeu une construction du réel et une certaine « manière de faire le monde ». Dès lors, il apparaît que cette « factualité du réel », si elle doit être maintenue à l'encontre de toutes les dérives visant à la nier, doit cependant être interrogée et repensée.

De surcroît, si certains faits semblent « sauter aux yeux » et surgir dans leur évidence, des pans entiers de ce qui constitue aujourd'hui notre réalité semblent se dérober à l'appréhension et la reconnaissance immédiates. Flux financiers, abstraction des échanges économiques, dématérialisation des relations interindividuelles... Autant de phénomènes qui échappent à l'expérience sensible et à la perception directe, et constituent des défis à la représentation appelant à l'invention de nouveaux dispositifs. Paradoxalement, dans le même temps, les images du réel, à la faveur de la multiplication des moyens de captation (de la caméra portée des années 60 à Google Earth), n'ont cessé de s'étendre, de se diffuser et d'être toujours plus accessibles.

Ce double mouvement entraîne nécessairement une requalification et un repositionnement de la pratique documentaire. Si celle-ci s'est définie comme une pratique visant à accroître la part visible du réel, à faire entrer dans le champ de la représentation des sujets et objets qui n'y avaient pas part, force est de constater qu'aujourd'hui cette part invisible est réduite. Un art documentaire ne serait-il pas aujourd'hui celui qui interroge de manière réflexive ces différentes formes d'(in)visibilité pour tenter au moyen de l'art de les distinguer du flux des images ?

### **Axes privilégiés dans ce colloque :**

- Documentaire et modernité
- Réalisme ontologique et réalisme artistique
- Dimension réflexive de la pratique documentaire
- Documentaire et autonomie de l'art
- Théories (analytiques et/ou pragmatistes) de la représentation : rapports représentation/fiction/réalité
- Enregistrement, transparence et artisticté
- Le retour du réel dans l'art contemporain (Hal Foster)
- Documentaire et écriture de l'histoire : archives, images, fictions
- Théâtre documentaire et performance
- Documentaire et nouvelles formes d'invisibilité : quelle forme donner à ce qui échappe à la perception ?
- Fabrique du documentaire : dispositifs, artifices, subterfuges

### **Format des propositions de communication :**

Les propositions de communication aborderont un ou plusieurs des axes mentionnés ci-dessus, et porteront principalement sur les pratiques documentaires de ces trente dernières années, inscrites dans l'un ou l'autre des champs artistiques suivants : arts visuels, cinéma, littérature, performance, photographie, théâtre et vidéo.

Elles pourront émaner d'artistes, de critiques d'art et de chercheurs (y compris doctorants).

Les propositions n'excéderont pas 600 mots et seront accompagnées d'une courte biographie.

Contact : Aline Caillet (Université Paris 1) et Frédéric Pouillaude (Université Paris-Sorbonne) ; email : [unartdocumentaire@gmail.com](mailto:unartdocumentaire@gmail.com)

Date limite : 30 octobre 2014

Réponse : 1<sup>er</sup> décembre 2014